



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°	LIBELLE	VOTE
1	Extinction nocturne de l'éclairage public – 1 ^{er} essai : Les Mas du Cros de l'Estang et chemin St-Lazare de 23h à 5h pendant une durée de 6 mois	Approuvée
2	Création de comités de quartiers	Ajournée
3	Attribution de deux subventions façade passage St-Antonini et 54 route de Toulon	Approuvée
4	Demande de subvention « Les Ailes de la Reconnaissance » : 150 €	Approuvée
5	Participations communales aux transports scolaires, 10 € inchangées.	Approuvée
6	Point sur les travaux d'optimisation énergétique de l'école : + 40 000 €	Approuvée
7	Demande de fonds de concours communauté d'agglomération Provence verte pour les travaux de l'école : 32 300 €	Approuvée
8	Décision modificative du budget	Approuvée
9	Adhésion au groupe Agence France Locale : 7 200 €	Approuvée
10	Réimputation d'une opération d'ordre non budgétaire	Approuvée

11	Convention assistance retraite avec le CDG83	Approuvée
12	Autorisation de recruter des agents non titulaires sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier	Approuvée
13	Création d'un poste d'agent de maîtrise	Approuvée

Le procès-verbal de la séance du 31 MAI 2022 est à la disposition du public en mairie.

**La Directrice,
Pascale PENVEN**

